

DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence du domaine public pour une activité de buvette à l'occasion du Hénin-Rétro du 10 septembre 2023

Date de réception de la demande :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 août 2023 - 12h00

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n°..... rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION :

Nom de l'association :

N°..... rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax.....

E-mail :

RAPPEL

Certaines règles générales sont à respecter :

- Respecter les dates et horaires d'installation fixés dans l'autorisation définitive ;
- Respecter les règles d'hygiène, notamment pour les denrées alimentaires (chaîne du froid...);
- Assurer le stockage et la réfrigération sur place de ses produits ;
- Formuler auprès de Monsieur le Maire, au moins 15 jours avant la manifestation, une demande d'ouverture temporaire de débit de boisson.

La recevabilité d'une inscription est liée impérativement À l'envoi du dossier complet comprenant :

- Fiche administrative dûment remplie ;
- Justificatif de publication au JOAFE de création de l'association ;
- Copie des statuts certifiés conformes de l'association ;
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente ;
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme) ;
- Liste complète des produits proposés ;
- Prix de vente indicatif des produits proposés au public ;
- Liste des fournisseurs ;
- Argumentation, même succincte, de votre candidature.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait à.....

Le.....

Signature et tampon:

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : **Oui** **Non**

Décision de la commission :

 accepté :

 en attente :

 refusé :

 Commentaires :

.....

.....

.....

.....